

Deux-Grosnes infos 8

Mars 2023

Avenas • Monsols • Ouroux • Saint-Christophe • Saint-Jacques-des-Arrêts • Saint-Mamert • Trades

Le mot du Maire



Nous voilà déjà pratiquement à mi-mandat et, comme tout le monde, nous n'avons pas été épargnés par la conjoncture internationale.

Le coût de l'énergie, l'inflation, la guerre en Ukraine, nous contraignent à affronter la deuxième partie de notre mandature avec d'autres préoccupations aux conséquences impossibles à mesurer et aux délais indéfinissables.

Nos réalisations et celles en cours

Nous devons faire face à l'actualité, et nous le ferons, avec la même détermination que celle que nous avons mise en œuvre ces trois dernières années. Nous aurions aimé faire mieux et bien plus, mais malgré les contraintes, notre commune s'est développée et de nombreuses réalisations ont vu le jour :

- la création d'une nouvelle pharmacie,
- la rénovation du restaurant de Trades,
- l'isolation thermique de l'école primaire de Monsols et des locaux VHB,
- la mise aux normes des restaurants d'Avenas et de Saint-Mamert,
- l'agrandissement de la mairie,
- la rénovation des gîtes de Saint-Jacques-des-Arrêts et de Trades,
- la rénovation et l'isolation thermique de la mairie annexe et de l'école d'Avenas,
- la rénovation d'un appartement ainsi que

des sanitaires du camping et des toilettes publiques pour l'accessibilité de Saint-Jacques-des-Arrêts,

- la rénovation de la Salle des Fêtes de Saint-Christophe,
- la restauration du clocher d'Ouroux.

En 2020, à Monsols, nous avons vendus deux terrains. Le premier, afin d'y implanter un lotissement de huit lots qui ont déjà trouvé acquéreurs ; le second terrain, afin de permettre à "Ages & Vie" d'implanter deux nouveaux établissements et d'accueillir ses futurs colataires.

Nous avons également fait l'acquisition de l'ancienne menuiserie Fargeat, située rue de l'Hôtel-de-Ville à Monsols. Aucune décision n'a pour l'instant été prise concernant son devenir. Dans un premier temps, la façade sera rénovée, portes et huisseries seront remplacées.

Nos communes ont déjà des projets dont les études sont bien avancées, pour des réalisations au cours de la seconde partie du mandat.

Collecte et recyclage de nos déchets

En tant que vice-président du conseil communautaire en charge de la gestion de nos déchets ménagers, je reviens vers vous à propos du tri sélectif.

Afin que chaque objet jeté sur notre commune se retrouve dans la bonne filière de valorisation, la gestion de nos déchets, leur traitement, leur recyclage et la protection de notre environnement doivent être nos objectifs prioritaires.

Bien que tout soit mis en œuvre pour faciliter la collecte des déchets et la rendre efficace, la qualité du tri a beau être l'affaire de tous, notre commune et l'ensemble de la CCSB sont loin d'être les plus rigoureux.

Dans le Deux-Grosnes Infos de décembre 2021, je vous parlais déjà du montant de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) qui, en 2025, serait multipliée par 5. La loi n'a pas changé, sans davantage de discipline de notre part, le montant de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères va nécessairement s'élever.

J'attire donc votre attention, sur l'urgence à effectuer un tri rigoureux de nos déchets, tout en respectant les jours de collecte des ordures



ménagères, la gestion des points d'apport volontaires du verre et du papier.

Ainsi, chaque objet jeté sur notre commune se retrouvera dans la bonne filière de valorisation. La gestion durable des déchets est un effort collectif protecteur de notre environnement et de son avenir.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux arrivants qui s'installent sur Deux-Grosnes. J'espère qu'ils auront à cœur de partager avec nous le Vert exceptionnel de notre Haut-Beaujolais ! Bonne lecture de Deux-Grosnes Infos, je reste à votre disposition, à votre écoute dans l'intérêt de tous.

René THÉVENON
Maire de Deux-Grosnes



Deux-Grosnes Entretien des accotements de nos routes

L'entretien et le suivi du bon état de notre voirie communale est un sujet important pour notre municipalité.

Les fonds, venant de la CCSB, sont en rapport avec la longueur de nos routes. Nous sommes chaque année budgétairement limités dans nos travaux et devons malheureusement faire des choix de priorité selon les dégradations plus ou moins avancées des chaussées.

Aussi, depuis plusieurs années à l'automne durant 6 à 8 semaines, des campagnes de curage des fossés sont réalisées par nos agents sur toutes les communes de Deux-Grosnes. Cela permet à l'eau de mieux s'évacuer et évite aux accotements de se détériorer trop vite.

Début 2023, près de 30 km de lamier ont été réalisés par l'entreprise Bocharde Presta d'Avenas.

Les lames dentées au bout du bras articulé du tracteur permettent de couper les branches trop basses au-dessus des routes (pouvant abîmer camions et voitures) et aussi de dégager les fils de téléphone ou électriques. Le ramassage et le suivi du chantier sont réalisés par nos agents derrière le tracteur.

Cette opération vient en complément du passage de l'épareuse au printemps et durant l'été. ■

Saint-Jacques-des-Arrêts Vente de bréchets



Vente de bréchets le 26 février 2023, cette manifestation organisée par les parents d'élèves de Saint-Jacques-des-Arrêts au profit des écoliers d'Ouroux et Avenas a connu un grand succès, grâce à des familles investies et motivées.

Le préau devient rangements



Ce sont les agents techniques qui ont terrassé et bétonné le préau en vue de sa fermeture pour assurer un rangement.

L'Auberge se fissure

Des fissures sont apparues sur le bâtiment depuis plusieurs années. Il est impératif d'agir.

Différents diagnostics furent effectués qui ont révélé que le bâtiment doit être solidifié par des pieux et des longrines en béton. Cette opération devrait être réalisée au printemps 2024.



**1, 2, 3...
partez !**

Et oui, tous à Saint-Jacques pour la randonnée du lundi 8 mai 2023 organisée par l'ALR Les Genêts.



Coopérative d'idées
& Fabrique de projets



VHB, c'est quoi ?

VHB est une association créée en 1997 et agréée Centre Social depuis 2002. Elle vous propose des activités, accueille-informe-orienté, accompagne des projets collectifs et anime le partenariat.

Prochainement à Deux-Grosnes et à proximité



■ Relais petite enfance la Ronde des Sapinoux

> **Matinées de la Ronde des Sapinoux :** partage d'activités ludiques et d'éveil pour les moins de 4 ans accompagnés par leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles.

Mardis et jeudis de 9h00 à 11h30 en alternance à Monsols, Saint-Mamert et Saint-Clément-de-Vers.

> Aide administrative (contrats...), écoute...

■ Ludothèque itinérante

Des jeux, pour les plus-petits (à partir de 2-3 ans) aux adultes, à tester et à emprunter.

Une fois tous les deux mois à Monsols, Ouroux et Saint-Bonnet-des-Bruyères.

■ Accueil de loisirs 3-11 ans

Du 17 au 21 avril à la Salle des Fêtes de Saint-Bonnet-des-Bruyères.

Réservation des places du samedi 25 mars à 9h00 au 27 mars à 17h00.

■ Activités accueil jeunes - 12-15 ans :

Construction de leurs propres activités et séjours.



■ Gym douce

Vendredis à Monsols de 10h30 à 11h30 ou de 11h30 à 12h30 et Propières de 14h00 à 15h00.

Jeux de mémoire : Mardis de 10h15 à 11h45 à Monsols (VHB).

Atelier tricot-couture : Lundis de 14h00 à 16h30 à Monsols (VHB).

Rencontres convivialités découverte : 21/03 : visite Clochemerle 9/05 : balade découverte des plantes ; 6/06 : visite Hameau Dubœuf.

> **VHB Entraide Habitants :** nous rendons visibles vos recherches ou propositions bénévoles de services ou de mobilité en les affichant dans nos locaux à Monsols et sur notre site internet.



■ Rencontres intergénérationnelles

autour de l'évolution des moyens de communication des années 50 à nos jours.

Mardi 4 avril 2023 de 10h00 à 16h00
Entrée libre. Repas sur inscription : 16 €

Conférence avec Mme Stéphanie Borg, rédactrice en chef du Patriote Beaujolais

« **Vrai, faux, comment se retrouver sans l'information aujourd'hui ?** » exposition des recueils de paroles faits à Ouroux et Monsols ; échanges avec les écoliers de Propières et Saint-Bonnet-des-Bruyères ; ateliers anciens objets de communication, cartes postales...

■ Atelier gestion du stress

Atelier de 3 séances : lundi 27 avril, jeudi 4 et vendredi 11 mai de 14h30 à 16h30 dans nos locaux de Monsols. Plus de 65 ans.

■ À venir également

Atelier « **Aménager son logement** », atelier familles « **créatif terre** », atelier parents : « **prendre soin de soi** » et camps été 6-11 ans.

Informations et inscriptions

VHB Deux-Grosnes • 327, montée des Esses
Monsols - 69860 DEUX-GROSNES

Tél : 04 74 04 73 87 • Mail : secretariat@centresocialvhb.fr
www.centresocialvhb.fr



Et si l'on allait à la bibliothèque !

Fouad SAÏGHI, Charles MARTIN-COCHER, Marie-Hélène FAYARD, Marie-Thérèse JACQUET, Martine CARNEIRO et Christian ORIOL.
 Claudette CHAINTREUIL était absente lors de la prise de vue.

La Bibliothèque de MONSOLS est une Bibliothèque Municipale, c'est un service public qui a pour but l'accès GRATUIT pour tous à l'information et à la culture.

Une équipe de 7 bénévoles en assure la gestion : Charles Martin-Cocher, Martine Carneiro, Claudette Chaintreuil, Marie-Hélène Fayard, Marie-Thérèse Jacquet, Christian Oriol et Fouad Saïghi.

Notre bibliothèque est liée avec la Médiathèque Départementale de Limas qui nous assure une rotation des ouvrages tout au long de l'année.

Grâce à un crédit municipal annuel, nous achetons aussi par l'intermédiaire de la librairie "Les Lettres Minuscules" de Beaujeu, des ouvrages qu'il est difficile d'avoir rapidement par la Médiathèque, comme par exemple, les derniers prix littéraires.

Enfin, au-delà de l'emprunt de livres, avec l'inscription à la Bibliothèque et grâce au Département du Rhône, vous pouvez créer un "Compte lecteur" sur le site de la Médiathèque. Cela vous permet d'accéder de chez vous, sur votre ordinateur, quand vous le voulez, à l'écoute de musique, au visionnage de films, ainsi qu'à la commande d'ouvrages qui, s'ils sont disponibles, seront livrés à la bibliothèque de Monsols par la navette de chaque début de mois.



Maintenez le lien avec le livre et réduisez votre budget culture en empruntant gratuitement à la Bibliothèque Municipale de MONSOLS.

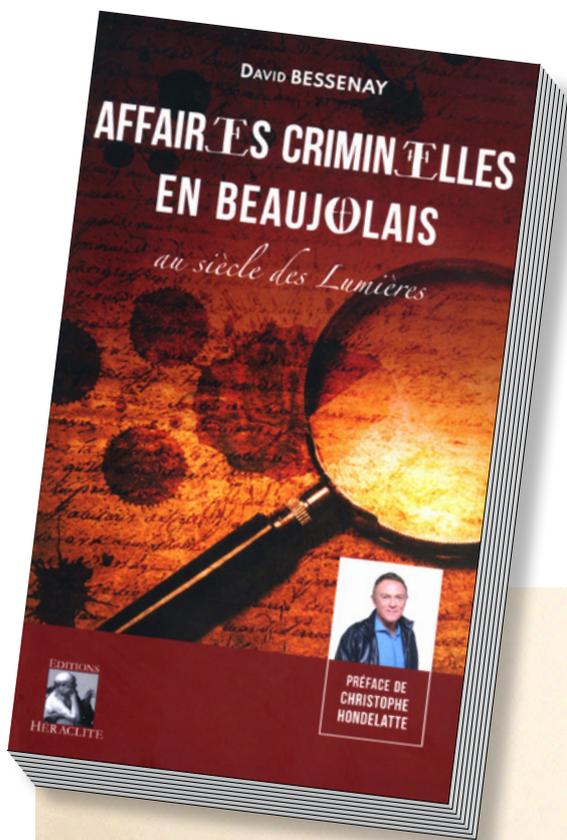
- Plus de 4750 livres avec des rotations régulières avec la Médiathèque de Limas.
- Plus de 60 années de service assuré par une équipe de bénévoles, rien que pour vous.
- Choix pour toute la famille, de la BD enfant au Roman policier, du Documentaire au livre en large vision.
- Possibilité de lecture sur place.

Horaires d'ouverture au public

Mercredi de 10h00 à 12h00

Samedi de 09h30 à 12h00

Nous recevons également les enfants de l'Ecole Primaire, accompagnés de leurs enseignants un Jeudi sur deux.



A la Bibliothèque d'OUROUX, le 25 novembre, nous avons eu le plaisir d'accueillir David BESSE NAY, pour une soirée présentation et dédicace de son nouveau livre "Affaires criminelles en Beaujolais" car il s'en est passé de belles au siècle des Lumières dans nos contrées...

Une quinzaine de personnes ont ainsi pu écouter l'auteur nous révéler ses méthodes de travail pour dépouiller les archives toutes stockées aux Archives Départementales du Rhône. Des heures de décryptage pour ce passionné d'histoire qui a déjà de nombreuses œuvres à son actif.

Vous pouvez emprunter quelques livres de David Besse nay à la bibliothèque parmi les livres d'auteurs locaux que nous avons achetés et qui sont aussi disponibles à la lecture.

Nous recensons environ 1 200 livres dont une grande partie est renouvelée régulièrement. C'est à la Médiathèque de Limas que nous allons choisir les livres et vous pouvez vous joindre à nous si cela vous intéresse.



Marie-Jo AUFRANT, Marie-Andrée RUET, Nicole LAPALLUS, Viviane AMAIN, Emilia de OLIVEIRA, Martine CORGIER et Jo MATRAY.



• Saint-Mamert • Saint-Jacques-des-Arrêts • et le VHB de Monsols • ont leurs « Boîtes à Lire »

• **A** la disposition de tous les lecteurs, sous le préau de la
• Maison Chuzeville de Saint-Mamert, dans la cour de
• l'auberge de Saint-Jacques, et devant le VHB de Monsols,
• chacun peut s'y servir pour découvrir une œuvre ou un auteur.
• Le principe est simple, on partage les livres que l'on aime en
• les déposant dans la « Boîte à Lire » pour que d'autres les
• retrouvent et les lisent.
• L'objectif consiste à offrir une nouvelle vie aux livres, à les échanger,
• à les partager en toute liberté. Une façon de prôner l'économie
• solidaire en contribuant au développement de la lecture. ■

Horaires d'ouverture au public

Chaque jeudi de 10h30 à 11h30
et à la demande, si vous le souhaitez.

Françoise TRIBOULET : 06 32 74 36 05

Martine CORGIER : 06 81 41 00 67

L'USM fête ses 80 bougies !



L'Union Sportive de Monsols existe depuis 1943, fêtant ainsi ses 80 ans cette année.

Club de football à ses débuts, le handball a été dans les années 80-90 très plébiscité avec notamment des féminines qui ont portées fièrement en compétition les couleurs de Monsols.

Le judo a lui aussi été une école de respect et de valeurs pour de nombreux jeunes du village, avec même des résultats de haut niveau pour certains et certaines.

Si ces trois importantes sections n'existent plus actuellement, ce sont les sports de raquettes, badminton, tennis et tennis de table, qui sont pratiqués en loisirs au gymnase de Fontalet.

Quatre pongistes s'entraînent le vendredi de 19h30 à 21h00 et les 3 tennismans (et womans) jouent pour leur part le samedi de 14h00 à 15h00.

Enfin, c'est le "Bad" qui regroupe le plus de licenciés. Ce sont 36 hommes et femmes de 14 à 58 ans, qui se retrouvent pour s'affronter les lundis et vendredis soir de 19h00 à 21h00.

Des rencontres amicales avec des clubs d'autres villages sont organisées au cours de l'année.

Celle bonne dynamique leur a donné l'idée et l'envie d'organiser le 13 mai prochain à partir de 14h00, un tournoi amical de badminton à la salle des sports en équipe de 2.

Il est ouvert à toutes et tous, pratiquant régulier ou non. ■

Serge Barraud à Monsols, le 19 mars 1980.



L'équipe des U9 basket de l'ASG, jouant contre Bessenay samedi 4 mars, a brillamment gagné ! Même chose pour les U13 basket filles qui ont battu Vaulx-en-Velin. Par contre, les U18 ont été défaits contre Francheville.

En foot, les U13 ont remplacé leur match par un entraînement car Beligny n'a pas pu se déplacer.

Les Seniors ont été dominés par le FC Franc Lyonnais, mais ce fut un beau week-end de sport à Ouroux avec une belle assistance des parents et supporters. ■



Journée sponsoring



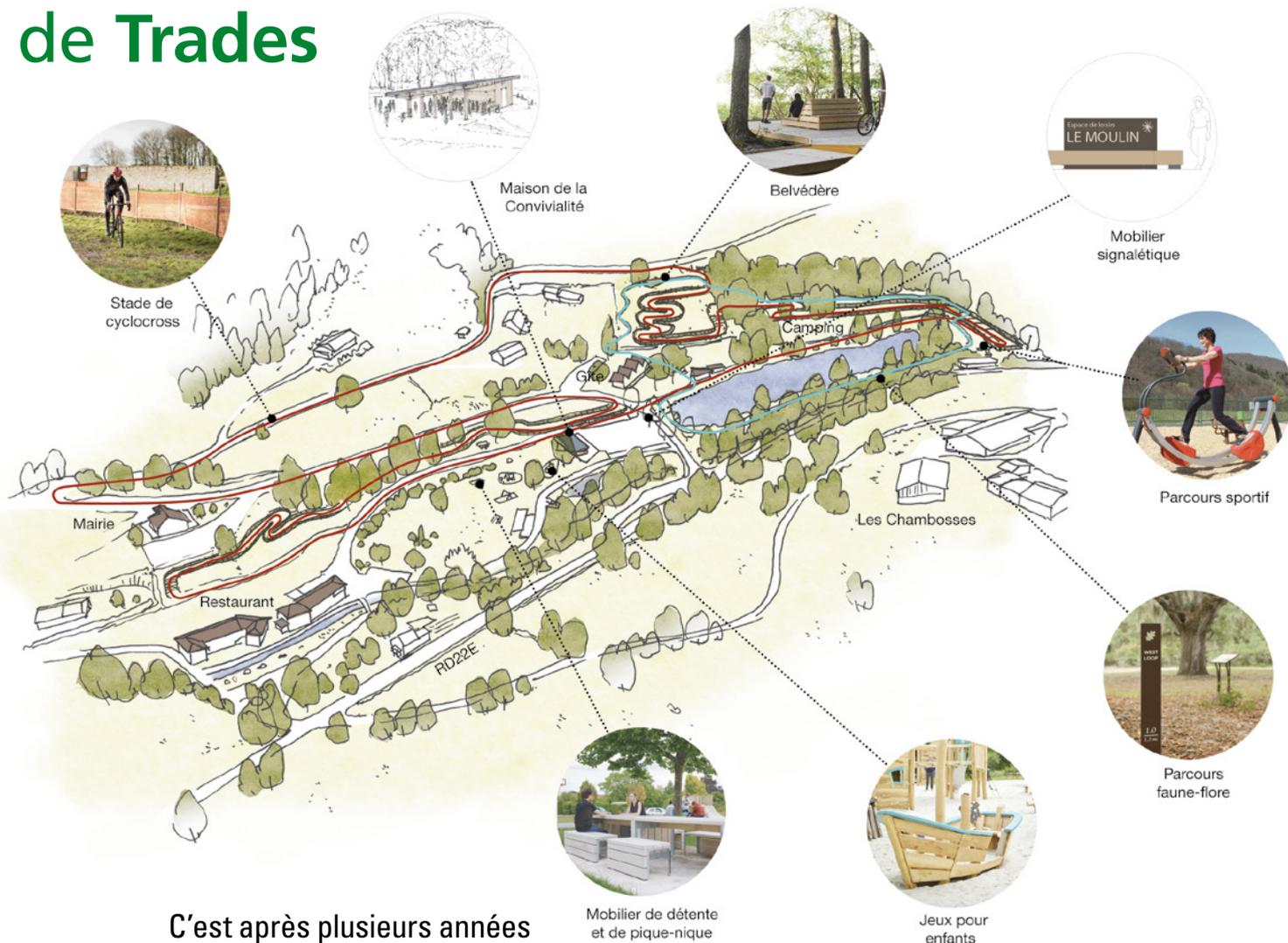
Dimanche 29 janvier 2023

La plupart des partenaires étaient présents à cette réunion de présentation de l'adhésion qui s'est terminée par un buffet de produits locaux

Merci à toutes et à tous d'être venus !

Très beau moment de convivialité, merci aux supporters d'être venus malgré le froid ! ■

Zone de loisirs de Trades



C'est après plusieurs années de réflexion et de travail que la zone de loisirs de Trades a vu arriver les premiers engins de terrassement pour son réaménagement.



Au creux du vallon de la Grosne Occidentale, la proximité de l'eau guide les usages récréatifs et sportifs. Dans ce cadre champêtre et forestier, le site de loisirs du Moulin retrouve une vraie lisibilité et un meilleur accueil des usagers par une série d'aménagements :

- La **sécurisation de son parking** le long de la départementale ;
- La construction d'un **bâtiment en bois**, accueillant des sanitaires, une buvette avec stockage et un abri vélos avec des **bornes de recharge** pour vélos électriques. Le toit sera recouvert de **panneaux photovoltaïques** avec **récupération des eaux de pluie** pour le lavage des vélos et l'alimentation des toilettes ;
- Changement du mobilier : tables, bancs, jeux pour enfants. Réaménagements divers : plantation, sentiers, haies ;

- Création d'un **parcours de santé**, avec module d'étirement, qui passera par un belvédère depuis lequel vous pourrez scruter Paris... Gagné !
- Création d'une **piste de cyclo-cross** homologuée pour les compétitions nationales. Gratuite et ouverte à tous, elle sera la seconde construite en France, après celle d'Albi dans le Tarn ;
- Nous avons signé une convention relative à l'utilisation et à l'**animation du parcours de cyclo-cross** avec le Vélo-Club Villefranche-Beaujolais.

Il est impératif de développer le tourisme par la proposition entre autres, d'activités sportives, notamment pour faire connaître notre Haut-Beaujolais.

Le réaménagement de la zone de loisirs de Trades va apporter une activité économique (location de gîte, restauration) et du dynamisme à la commune.





Club Saint-Antoine d'Ouroux, Avenas et Saint-Mamert

Le Club Saint-Antoine, créé en 1980, regroupe aujourd'hui 39 adhérents qui chaque année se réunissent en Assemblée Générale.

Nous nous rencontrons régulièrement, les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois, toute l'année, pour des après-midi :

- **amicales** avec des jeux divers,
- **festives** où chaque année les conscrits de la décade concernée sont honorés,
- **"artistiques"** où nous confectionnons les fleurs pour la Fête des Conscrits d'Avenas - Ouroux - Saint-Mamert.

Le Club est ouvert à toute autre proposition !

Souvent, deux sorties annuelles sont organisées. L'une en juin, pour

un repas et un après-midi détente dans un périmètre accessible en voiture, l'autre en automne, en autocar, nous permettant de visiter des sites touristiques et culturelles.

En 2022, par exemple, notre Journée Drôme-Ardèche nous aura permis de découvrir la Chocolaterie Valrhona, de partager un bon repas puis de nous ballader en petit train à la découverte du vignoble de l'Hermitage. Pour le retour, un arrêt dégustation de vins de Saint-Désirat, cru des Côtes du Rhône septentrionales !

Le Club Saint-Antoine est ouvert à tous les seniors, moyennant une cotisation annuelle de 20,00 €.

Venez nous rejoindre sans hésitation !

Le Bureau : Marie-Claude DUCROUX (Présidente),
Ferdinand SANGOUARD (Trésorier),
Marie-Christine BAUDRY (Secrétaire). ■






**Suivez l'actualité et les alertes
de Deux-Grosnes avec l'application
gratuite PanneauPocket ou sur ordinateur
app.panneaupocket.fr**

Disponible gratuitement sur   



Repas des Aînés d'Ouroux

Le dimanche 15 janvier 2023 a eu lieu la présentation des vœux du Maire délégué d'Ouroux, Alain GOBET, suivi du traditionnel repas des Aînés.

Une soixantaine de personnes ont répondu présentes à ce repas. Comme chaque année le CCAS de la commune de Deux-Grosnes offre le repas avec une participation de la Société de chasse. Les membres de l'association Anim'Ouroux participent aux préparatifs et à la décoration des salles, quant au service, il est assuré par des conseillers municipaux et par les membres du conseil consultatif d'Ouroux disponibles ce jour-là.

Cette journée est toujours un moment de partage et de convivialité et nous avons toujours une pen-

sée pour les personnes qui nous ont quittées pendant l'année.

La fin du repas fut animée par la chorale de Belleville-en-Beaujolais « Si On Chantait ».

Un grand merci à tous les bénévoles pour toute l'organisation de cette journée, du matin jusqu'au soir, sans oublier le rangement et le nettoyage des salles. ■



Yvette Rollet, Marie-Andrée Ruet, Marie-Jo Aynès, Martine Corgier, Marie-Jo Aufrant.

Jour de nettoyage du village d'Ouroux !

En ce 18 octobre 2022, les p'tites mains sont à l'œuvre, toutes les p'tites mains !

Un grand merci à toute l'équipe de bénévoles venus participer à l'entretien de notre village d'Ouroux. ■



Jérôme Barbut, Nathalie Barbut, Isabelle Casez et Richard Cultil.

L'association Deux-Grosnes Family fête ses 2 ans

L'association Deux-Grosnes Family aura 2 ans cette année, elle fut créée dans la continuité du collectif des nounous/parents qui mit en place le 1^{er} vide dressing, il y aura 8 ans cette année. Nous avons débuté avec l'aide du comité des fêtes qui gérait la buvette durant 3 manifestations.



Depuis, nous gérons tout nous-mêmes, nous avons déplacé le vide dressing dans la salle Fontalet et renommé notre événement en brocante/vidé grenier qui se déroule le dernier dimanche de septembre.

Nous avons offert aux habitants de Deux-Grosnes des contes et chants en décembre, malgré le peu de spectateurs nous réitérons le spectacle en décembre prochain avec une nouvelle date.

Nous avons aidé l'association Kauri lors de leur vide maison. Car ils sont toujours présents lors de nos manifestations.

Nos projets :

24 septembre : vide grenier/brocante.

Décembre : contes et chants pour tous.

Mars 2024 : carnaval dans les rues du village.

Nous espérons rencontrer des habitants de Deux-Grosnes lors de notre Assemblée Générale de mars.

Des habitants qui apporteraient leur soutien et leur idées.

Membres du bureau : Richard, président ; Jérôme, trésorier ; Isabelle, secrétaire ; Nathalie, secrétaire adjointe. ■

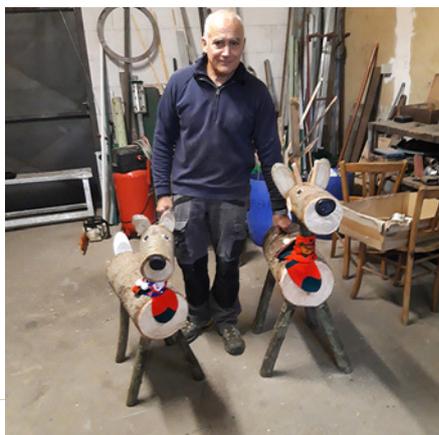


Un grand Merci !

Merci à Colette et Jeannot DEBISE pour le don de nombreux bulbes de dahlias que l'on a pu admirer cet été dans le village de Monsols !

Merci à l'équipe de jardiniers bénévoles qui s'occupe des massifs et plus particulièrement à Marie et Gérard VIGNAL pour la fabrication de diverses décorations pour les fêtes de fin d'année !

Merci également à l'équipe des bénévoles de la Bibliothèque pour son dévouement ! ■



Extinction de l'éclairage public de 22h00 à 06h00

Comme vous l'avez remarqué la commune de Deux-Grosnes comme beaucoup d'autres a décidé de réduire le temps de l'éclairage public. L'éclairage dans les villages s'arrête à 22h00 et redémarre à 6h00.

Deux arguments nous ont décidé à cela :

- La réduction du volume des dépenses d'énergie fortement recommandée par les pouvoirs publics (effet sur le climat, pollution lumineuse).
- La très forte augmentation du coût de l'électricité (la commune ne bénéficie pas du bouclier tarifaire comme les particuliers).

Ces tarifs sont négociés par le SYDER (syndicat regroupant les communes du nouveau Rhône) et nous ne connaissons pas aujourd'hui l'impact réel de ses économies. ■



Démission et remplacement d'une conseillère municipale

Par courrier reçu le 14 janvier 2023, Mme Julie MARTEL, conseillère municipale, a fait connaître au Maire son souhait de démissionner de son mandat. Cette démission est définitive dès sa réception par le maire, qui en a informé le Sous-Préfet.

Compte tenu que la commune de Deux-Grosnes compte + de 1000 habitants, M. le Maire a été tenu de remplacer Mme MARTEL par le candidat venant sur la liste (des candidats aux élections

municipales) immédiatement après le dernier élu. Il s'agit de Mme Sophie DUSSUD, conseillère suppléante (vu le tableau du conseil municipal 2020).

A l'ouverture de la séance du 13 février 2023, M. le Maire a procédé à l'installation de Mme DUSSUD dans ses fonctions de conseillère municipale, et le tableau du conseil municipal a été actualisé. ■

Pastorale du Tourisme en Haut-Beaujolais sur la commune de Deux Grosnes

Faire parler les pierres !

La Pastorale du Tourisme a pour objectif de créer une animation estivale culturelle simple et valorisante sur les 7 églises de la commune de Deux-Grosnes.

Dans le but de mieux faire connaître le patrimoine du Haut-Beaujolais, ses bâtiments et l'histoire qui les accompagne auprès des habitants de la commune de Deux-Grosnes, mais aussi auprès des résidents estivaliers et des touristes, nous devons mettre en valeur nos trésors architecturaux.

Ce projet a été validé par M. René Thévenon, maire de Deux-Grosnes, le Père Keradec et l'Office de Tourisme de la CCSB.

L'objet est de faire parler les pierres

Donc, on parle de tout en visitant une église : de l'histoire de celle-ci, de la religion dans le coin, du développement du village, des artistes qui ont travaillé sur cette église, des rénovations, des fêtes, etc.

Nous souhaitons, la petite équipe qui travaille sur ces visites, organisées 2 à 3 fois durant l'été, des visites commentées d'environ 1h00 - 1h30. Ces visites seront gratuites et animées par un membre bénévole et non professionnel en guidage. Peut-être vous !

Le projet est porté par l'association PPHB, Protection du Patrimoine du Haut-Beaujolais.

Pour être crédible, il est nécessaire d'avoir un topo de présentation sérieux et historiquement sans faille. Cela nécessite un travail de recherche dans les archives communales, diocésaines, la bibliothèque départementale du Rhône à Lyon, la DRAC, le CAUE du Rhône et bien sûr internet. Sans oublier les petites histoires et les anecdotes que chacun d'entre vous connaît et qui sauront enrichir notre présentation. Celle-ci

se veut bien évidemment culturelle, mais le fait d'avoir nos églises romanes comme bases de nos recherches, des références religieuses seront nécessaires.

Quelques exemples de sujets à aborder lors de nos visites.

A Saint-Christophe, il y a l'histoire de la construction et les liens avec Cluny et les autres églises clunisoises de la région, son positionnement vis-à-vis du village. *"Pourquoi à 300 m de celui-ci ?"*, l'évolution de l'église dans le temps *"Y avait-il un plafond ou la charpente était-elle visible ? Etait elle*

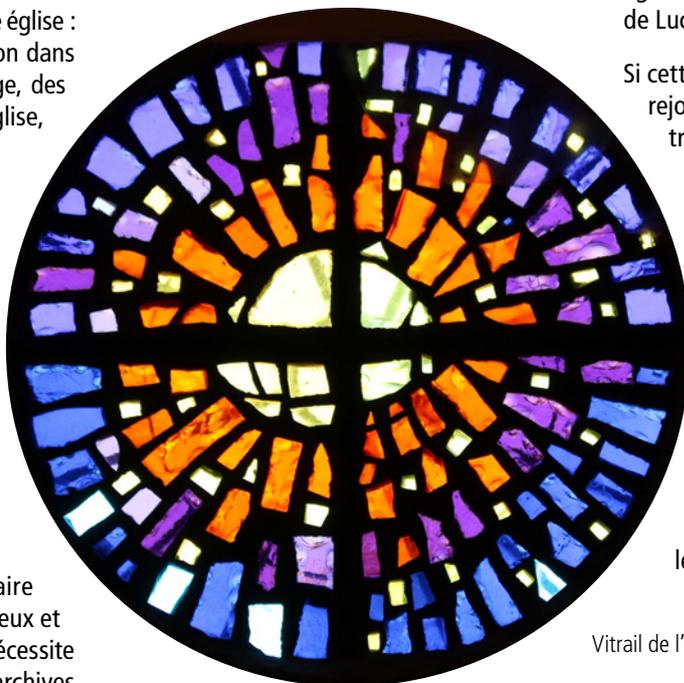
pelle de Pressavin et donc les pèlerinages à Saint-Roch.

Sur Ouroux, il sera question de halte de la voie romaine reliant Lyon à Autun, les différentes modifications connues de l'église, notamment sa façade nord d'entrée, les parties classées au titre des monuments historiques, l'étoile de David, son étrange positionnement dans le village ; le bombardement de la Seconde Guerre mondiale, mais aussi la tour de Nagu.

Sur Avenas, nous pourrions parler de l'étrange choix de son implantation grâce à un lancer du marteau, de son autel, des agrandissements du XX^{ème} siècle, des vitraux de Luc Barbier, etc.

Si cette idée vous séduit, vous pouvez nous rejoindre pour des recherches, pour nous transmettre une information ou une anecdote, pour en faire la présentation. Mais surtout, nous comptons sur vous pour faire la promotion du projet, notamment cet été en venant nous écouter et en invitant des amis et relations à le faire.

Il est possible que nous n'ayons pas réussi à faire quelque chose sur nos sept églises, ce sera partie remise pour 2024. Si la Pastorale a du succès cet été, nous prolongerons le projet. ■



Vitrail de l'œil de Bœuf de l'église de Saint-Christophe.

peinte ?" Ses statues classées, son extension, ses travaux de rénovation, le baptistère, les vitraux et l'histoire du maître verrier Luc Barbier (1903-1989). Sans oublier la bénédiction des voitures, la liaison avec la cha-

**Pour en savoir plus
et si vous souhaitez participer :**
Gilles Peillon : 06 08 51 67 63
Mail : gilles.peillon@wanadoo.fr

Les années en 2

dans le Haut-Beaujolais, quelques évènements !



Monsols.

En 1982, c'était les élections cantonales dans le canton de Monsols, pour remplacer Louis Leschelier élu de 1945 à 1982 ; il était maire de Saint-Igny-de-Vers. Il y avait quatre candidats : Paul Des Boscs, maire de Cenves, Gilles Domas enseignant à Saint-Igny-de-Vers, Joseph Ducarre maire de Trades et Henri Martin maire de Propières. Joseph Ducarre a été ainsi élu jusqu'en 2001.

L'année 1982

Après la mise en eau du plan d'eau de Trades, 1982 a été la première édition de la fête du plan d'eau. Cette année-là, on faisait la pâte et on cuisait les gaufres sur un poêle à bois à trois marmites ! Les anciens vous expliqueront ce que c'était ! Imaginez l'évolution avec la fête actuelle où des milliers de visiteurs viennent déguster des dizaines de jambons grillés. Il y avait aussi eu la première course de pédalos avec comme équipage entre autres le conseiller général et le sénateur...

Le 21 novembre, l'année 1982 a été marquée, par une tempête qui a dévasté les forêts du Saint-Rigaud, mais aussi enlevé et basculé littéralement plusieurs charpentes traditionnelles, notamment à Saint-Christophe. De nombreux hangars ont aussi souffert. Et quelques jours plus tard, une neige lourde s'abattait sur les arbres qui avaient résisté à la tempête. Les dégâts furent considérables.

Pour la petite histoire en décembre 82, à Saint-Mamert, on se réjouissait de voir arriver l'année 83 car il était annoncé la première naissance depuis 1972, l'école ayant été fermée en 1971 !



Saint-Jacques-des-Arrêts.

Trades.



Avenas, Ouroux et Saint-Mamert.

1992 a été l'année de la fête cantonale à Saint-Bonnet-des-Bruyères avec lors de la messe du matin, la participation du Cardinal Decourtray. En juillet de cette même année, ouvrait à Saint-Christophe, le Musée campagnard du Haut-Beaujolais visité par Canal+ qui a aussi proposé un reportage sur le Mont Saint-Rigaud.

2002 était encore une année de fête cantonale, cette fois à Saint-Igny-de-Vers et le Tour de France faisait étape à Régnié-Durette...



1982, Nuit du Vin à Régnié.

► MONSOLS

Le Progrès, jeudi 30 décembre 1982.

Cantonales : qui sont les candidats ?

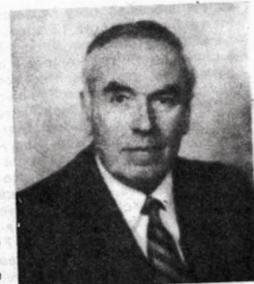
Des cinq candidats au siège de conseiller général du canton de Monsols, ils ne sont que deux à avoir répondu à notre appel répété permettant de les présenter à nos lecteurs. Il s'agit de M.

Jean-Noël Domas (P.S.)
Gilles Noël Domas, candidat au Conseil général du canton de Monsols, né le 23 décembre 1949, à

Joseph Ducarre (Soutien U.D.F.)

Le 14 mars aura lieu l'élection de votre conseiller général. M. Leschelier a décidé de ne pas se représenter, après 48 années de dévouement inlassable à notre canton. Laissez-moi tout d'abord le remercier très vivement pour son action au service du Haut-Beaujolais, et de ses habitants.

Je me présente donc à vos suffrages afin de poursuivre ce travail. Car, nos cantons ruraux ont bien du mal à faire entendre leurs voix. Ce sera pire encore avec le nouveau découpage demandé par la nouvelle majorité au bénéfice de l'agglomération lyonnaise. Ne voulant-ils pas, d'ailleurs, supprimer purement et simplement le canton de Mon-



Claude-Ber-
on en 1967
1er poste :
Montagne
s - Haut-
né directeur
ge voisin
is novembre
on sports et
yndicat d'ini-

Mutualité



— secrétaire local d
sociale agricole

points suivants :

— Une agriculture qui retrouve sa prospérité, permettant ainsi



Claudie Michel, Thierry Desmurger, Jean-Paul Bourgeon, Bernard Jallut, Serge Terrier et Jo Matray.

Et oui, déjà plus d'un an que nous avons planté l'orme, le 19 novembre 2021, à la Croix de l'Orme, à Trades. Arrosé régulièrement, il a pris racines et feuilles, et depuis marcheurs et automobilistes s'arrêtent nombreux, attirés par le panneau sur lequel on peut lire, l'origine et, autrefois, l'utilité de son bois.

Un banc vous permet de faire une petite pause, tout comme le Père Noël qui pour la première fois cette hiver s'y reposa tellement sa hotte était chargée !

Très prochainement, deux tables y seront installées pour le pique-nique. ■



Le Père-Noël lors de sa pause...

C.C.A.S

Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale de Deux-Grosnes recense les personnes fragiles, âgées, ou toute personne dont la santé exige une vigilance ou une attention particulière, notamment lors des canicules ou les périodes de grand froid.

- **Compte-tenu de possibles coupures d'électricité de la part d'EDF pour limiter la consommation d'énergie, nous demandons à toutes les personnes dépendantes médicalement d'une machine alimentée par le réseau EDF, ou qui seraient très vulnérables au froid du fait de l'interruption de chauffage, de se faire connaître auprès du CCAS.**
- **Dès lors que la commune sera informée de coupures d'électricité, elle sera en mesure de prévenir et d'informer toute personne inscrite sur ce registre ouvert en mairie.**

Merci d'appeler le secrétariat de mairie de Monsols au 04 74 04 70 39 pour vous faire recenser. ■



Le parking a été complètement refait et protégé jusqu'à l'ouverture afin d'éviter les dégradations. Il est important de rappeler que ce parking est destiné à la clientèle du restaurant et non pas aux grumiers et autres...

Le traitement des graisses et eaux usées sera assuré par les agents de la mairie.

Ces travaux ont été effectués par Vincent Martinet pour la plomberie et le gaz ; l'électricité par la SEB ; le carrelage et peinture par la société MD Rénovation ; le parking par les équipes d'entretien de Deux-Grosnes ainsi que l'entreprise Lacharme. ■

Saint-Mamert

Le Restaurant du Razay se refait une beauté !



Des travaux de rénovations importants pour les mises aux normes sanitaires ont été effectués en février/mars au Restaurant du Razay avant l'arrivée des nouveaux gérants.

- **Carrelage au sol de l'arrière-cuisine, peinture totale de la cuisine et de l'arrière-cuisine,**
- **Changement des luminaires dans l'ensemble du restaurant,**
- **Mise aux normes du compteur électrique défaillant depuis très longtemps, provoquant régulièrement des coupures de courant.**
- **Rénovation complète du mur près du fourneau avec pose d'une crédence.**
- **Changement de robinets et entretien complet du chauffage.**



Le petit marché de la colocation du bonheur

380 Rue de Rampôt (Monsols) 69860 DEUX-GROSNES

2
Avril
DEUX-GROSNES
10h à
17h30



Les artisans locaux se sont donnés rendez-vous à la colocation Ages & Vie de DEUX-GROSNES pour vous faire découvrir leurs meilleurs produits. Venez nombreux découvrir les stands de biscuits, savons, charcuteries, Bijoux...



Chez Toi & Moi le Restaurant du Razay ouvre ses portes !

Xavier Thomas, fils de Renée Triboulet, d'Ouroux, et d'André Thomas, colonel de l'Armée de terre, établi à la retraite dans le Beaujolais, a beaucoup voyagé durant son enfance, entre l'Allemagne, et différentes régions de France.

Sa passion pour la cuisine lui a permis de se former puis d'exercer chez différents chefs de Niort, La Rochelle, Antibes et Lyon. Puis, pour des raisons familiales, pendant 27 ans, il a intégré la restauration collective à Limas, au Collège Utrillo.

Depuis 5 ans, il est Chef d'une équipe de 11 personnes, qui élabore et fournit 450 repas par jour. C'est ainsi qu'il a eu le plaisir de travailler cette année avec Françoise Lebot, ancienne Principale de Monsols, et depuis septembre à la tête du collège de Limas.

Est-ce un signe de son rapprochement avec Deux-Grosnes ?

Habitant Vaux-en-Beaujolais, Xavier Thomas organise depuis une dizaine d'années, des

randonnées découvertes en 4x4 dans notre commune. Ainsi, lors d'un déjeuner prévu avec Alain Gobet, en septembre, Christophe et Max lui ont annoncé leur départ en fin d'année. Intéressé par la reprise, notre Chef s'est enquis des démarches à suivre : transmettre sa candidature à la commune, *via* le maire. C'est ainsi qu'il a appris par les restaurateurs que ce dernier est son cousin par alliance...

Soutenu par sa compagne Cathy, qui a exercé 25 années dans le service en restauration, tous deux professionnels et amoureux de la région, sont enthousiastes à l'idée de s'installer dans cette auberge bien de chez eux !

Ils la nomment d'ailleurs **Chez Toi et Moi**. C'est le vendredi 31 mars 2023 à 18h30 qu'aura lieu l'inauguration. Sont conviés les autorités locales, ainsi que les habitants de Saint-Mamert. Seront présents aussi leurs amis de Vaux-en-Beaujolais.

L'ouverture officielle aura lieu le samedi 1^{er} avril, à partir de 7h30 du matin pour déguster la Tête de Veau ! ■



Marc Riboud 100 photographies pour 100 ans

Reconnaissez-vous cette maison photographiée en 1968 ?

Il semblerait que oui !

Curieux, avide de voir et comprendre, Marc Riboud (1923-2016) aura été l'un des maîtres de la photographie sur le vif.

Son peintre de la Tour Eiffel, sa jeune femme à la fleur face aux baïonnettes, son plongeur de Dubrovnik, photographe voyageur, il aura saisi au vol des instants de gaieté et d'histoire.

« Les lieux sont comme des amis, soulignait Marc Riboud, j'ai envie de les retrouver, de savoir s'ils ont changé, ce qu'ils deviennent. »

Le Musée des Confluences, Lyon
propose cette exposition jusqu'au 31 décembre



Noëlle Vacher, Alexandre Lafond, Eloïse Ostler, Elisabeth Jacquet, Laurence Dufour, Beatrice Large.

A Monsols, **Ça marche** pour **le Comité des Fêtes !**

Lors de l'assemblée générale du Comité des Fêtes, la présidente Elisabeth Jacquet, a présenté une rétrospective des activités et manifestations organisées depuis 2014 : fêtes de la musique, sorties ski et culturelle, Téléthon, buvettes, tombolas, marches...

Malgré les difficultés liées à la crise Covid, les membres du bureau, ainsi que la trentaine de bénévoles, ont su mobiliser et maintenir une dynamique pour proposer des activités appréciées dans la Commune. Certaines personnes du bureau ayant annoncé leur souhait de laisser leurs places, un nouveau bureau a été élu.

Noëlle Vacher devient présidente, tandis qu'Elisabeth Jacquet reste en tant que vice-présidente. Eloïse Ostler entre comme secrétaire et Alexandre Lafond la secondera en tant que secrétaire adjoint.

La place de trésorier est désormais occupée par Béatrice Large, à qui Laurence Dufour apportera son soutien de trésorière adjointe.

Le Comité des Fêtes rempli d'enthousiasme et de convivialité !

Aujourd'hui, l'équipe du nouveau bureau reprend avec enthousiasme la conduite du Comité des Fêtes et remercie tous les bénévoles ayant clairement annoncé leur

indéfectible présence pour les prochaines manifestations.

Pour continuer à faire vivre ce Comité et animer la Commune, nous faisons appel à tous, anciens ou nouveaux venus à Monsols, pour venir nous rejoindre, pour apporter de nouvelles idées, faire des rencontres, partager des moments de convivialité.

N'hésitez pas à nous contacter, vous renseigner ne vous engage pas, venez une fois pour « essayer ».

Au lendemain de cette assemblée, un projet pour 2023 a été approuvé : du fait de sa réussite en 2022, la « Marche des loups de Monsols », sera à nouveau organisée le dimanche 3 septembre 2023.

Elle avait permis à 250 marcheurs de découvrir les chemins et paysages de Monsols sous un soleil magnifique et de goûter à de bons produits locaux aux ravitaillements. Pour tous les bénévoles, ce fût un bon week-end de travail dans une ambiance joyeuse.

Une réflexion, initiée en 2019, sera relancée : des échanges avec les associations des Communes déléguées de Deux-Grosnes, pour organiser des manifestations ensemble ou/et tournantes dans les sept communes.

Alors, n'hésitez plus, appelez-nous et venez prendre du plaisir avec le Comité des Fêtes ! ■

Olivier BOUVIER

Entretien de Parcs et Jardins

205, rue des Charbonniers
69860 DEUX-GROSNES

09 75 29 92 84
06 23 01 21 33

bouvierservices@laposte.net



BOUVIER SERVICES



Vert'tige nous offre les couleurs de la nature

Voici le portrait de Carine, notre fleuriste à Monsols : 45 ans, et maman de deux enfants.

Carine, bien connue de la population locale, puisqu'originaires de Saint-Bonnet-des-Bruyères, nous relate ses parcours scolaires et professionnels, qui l'ont amenée à rejoindre nos petits commerçants de campagne.

Carine a débuté ses études par un BEP Horticulture et un BTA Paysagiste sur 4 ans, puis un CAP et un BP Fleuriste, en apprentissage à Anse durant 4 années.

Carine a toujours été attirée par la beauté et les couleurs que la nature lui offrait, en plein cœur du Haut-Beaujolais, et a donc choisi de travailler avec les fleurs pour le côté créatif qu'elle peut développer sans limite, la relation avec les clients et l'accompagnement des familles en leurs apportant quelques douceurs dans les moments difficiles, mais aussi en ajoutant sa touche de gaieté dans les bons moments, par le biais de ses compositions toujours renouvelées (formations annuelles).

A la fin de ses études, Carine a souhaité s'installer à son compte, en ouvrant son

propre commerce, et c'est à Monsols, à l'époque chef-lieu de canton, et désert de tout fleuriste, qu'elle décide d'y étaler ses créations florales.

C'est en l'an 2001, à l'âge de 23 ans, qu'elle débutera son activité dans un commerce au centre du village (anciennement le salon de coiffure), qu'elle nommera **Vert'tige**, puis en 2016, se sentant un peu à l'étroit du fait d'une fréquentation accrue de sa clientèle qui apprécia rapidement ce commerce unique dans le canton, la possibilité d'intégrer un nouveau lieu s'offre à elle.

Après des travaux pour la plupart réalisés par elle-même et son mari, l'élaboration d'une nouvelle décoration à l'effigie de sa créativité, elle déménagera le 6 mai 2016, à la sortie du village, où sa clientèle bénéficiera d'un avantage supplémentaire, celui d'une plus grande visibilité de la devanture, et un grand parking. De son côté Carine, augmentera sa surface de vente, et acquerra un garage mitoyen, lui permettant de travailler avec du stock plus aisément.

Des fleurs mais également... des légumes

Depuis 2003, Carine travaille en collaboration avec des apprenties, ce qui lui permet de transmettre son savoir-faire à des jeunes et de partager sa passion.

Vert'tige décida, lors du confinement en 2020, de proposer une vente de plançons de fleurs mais également des légumes, afin de permettre aux habitants locaux de réaliser leurs plantations malgré les restrictions de déplacements ; et ce service ayant tellement plu, Carine le reconduira dorénavant chaque année, sur commandes préalables, en mai.

Vert'tige offre une carte de fidélité à chaque client, mémorisée directement sur son logiciel de caisse, afin de leur faire bénéficier d'une remise à partir d'un certain prix d'achat, propose la livraison à domicile et est également adhérente à Interflora au niveau national. **Vert'tige** possède également son propre site Internet, permettant de passer des commandes avec un paiement sécurisé. Carine a également érigé un petit "coin cadeau" pour enfants avec des jouets en bois, des tirelires... mais également des bougies, des roses éternelles, et autres objets de décoration à offrir ou à s'offrir !

Carine s'approvisionne deux fois par semaine, chez deux grossistes de proximité, afin d'assurer un choix de fleurs et de plantes répondant à la demande de sa clientèle (saisons, fêtes diverses, manifestations, offices religieux...), en mettant un point d'honneur sur des tarifs corrects malgré l'inflation.

Et pour parfaire à l'exclusivité de son activité sur la commune de Deux-Grosnes depuis plus de 20 ans, Carine a instauré il y a quelques années maintenant, des cours d'art floral, qu'elle propose une fois par trimestre, sur réservation, sur la commune d'Aigueperse, activité très appréciée par les dames notamment, qui adorent se retrouver pour un après-midi création, convivialité et retrouvailles autour d'un petit café ! Et bien-sûr, chacune repart chez soi avec son œuvre !

La population de Deux-Grosnes souhaite à Carine et **Vert'tige** encore de belles années, à apporter sa touche de créativité et de couleurs dans nos foyers !

www.fleuriste-vert-tige-monsols.shop

Artisan fleuriste **Vert'tige**

Instagram : @vert_tige_monsols

04 74 04 72 23



Flavie, Elodie et Marie-Pierre.

☎ 04 74 04 70 01

📘 ELO STYLE

📷 Instagram : elo_style69

Elodie, passionnément coiffeuse !

Elodie est âgée de 33 ans, mariée et maman de trois enfants, domiciliée à Saint-Pierre-le-Vieux, et originaire de Saint-Bonnet-les-Bruyères.

Elodie est devenue coiffeuse par vocation, grâce à sa grand-mère qui lui avait offert, encore petite fille, sa première tête à coiffer.

De là, est née chez Elodie, une passion de coiffer, structurer et colorer les chevelures de tous genres...

Elle a obtenu un CAP, réalisé en apprentissage à La Clayette puis au salon BM'Coiff à Monsols, où elle a souhaité y poursuivre son BP en deux ans (2007/2008).

qui travaille au salon depuis de nombreuses années, et qui connaît déjà bien la clientèle, et de Flavie qui viendra intégrer l'équipe en apprentissage, puis en tant que salariée.

Elodie ajoute une petite note sur le fait qu'elle apprécie beaucoup le village de Monsols et ses habitants, et s'y est sentie tout de suite bien accueillie et à l'aise, pour y poursuivre sa carrière professionnelle.

Elodie remercie sa fidèle clientèle.

Les Monsourdis et les habitants de Deux-Grosnes souhaitent une bonne continuation à nos souriantes et agréables coiffeuses Elodie, Marie-Pierre et Flavie. ■

Après l'obtention de son diplôme, c'est à Hurigny (71), puis à Crèches-sur-Saône (71), qu'elle acquerra et développera son expérience professionnelle.

Huit années plus tard, une opportunité s'offre à Elodie, celle de rejoindre l'équipe de BM'Coiff en tant que salariée.

Et deux ans plus tard, Bernard OSTLER, propriétaire de BM'Coiff depuis toujours, voit venir le temps de poser ses ciseaux et ses brosses pour profiter d'une retraite bien méritée; il propose donc à Elodie la possibilité de réaliser son rêve de petite fille, celui de s'installer à son compte au salon, qui deviendra EloStyle, le 10 janvier 2019.

Elodie continuera d'être accompagnée de Marie-Pierre, épouse de Bernard,



Travaux au restaurant Ema

Après avoir déjà financé la rénovation de la partie épicerie fine et du local stockage le restaurant EMA s'est chargé de la fourniture et de la pose d'un nouveau carrelage dans la salle de restaurant, du bar et des toilettes. Un investissement pour EMA de près de 20 000 €.

La commune, elle, va réaliser prochainement la mise en place d'une isolation phonique dans la salle de restaurant ainsi que quelques aménagements d'amélioration pour un montant de 25 000,00 €.

Cette collaboration contribue à l'amélioration de notre patrimoine tout comme la belle réputation d'EMA contribue à donner une image très positive de notre territoire. ■

110^e EDITION
TOUR de
france™
1^{er} - 23 JUILLET
2023



Tour du Beaujolais et Tour de France 2023 passeront sur Deux-Grosnes !

Tour du Beaujolais : le dimanche 11 juin 2023

Etape : **Saint-Georges-de-Reneins > Fleurie : 144 kms**
Passages : à Saint-Christophe aux alentours de 15h20
à Monsols vers 15h40 avec le Prix de la Montagne au Col de Crie
Puis Avenas, Col du Fût d'Avenas à 15h50...

Tour de France : le jeudi 13 juillet 2023

Etape : **Roanne > Belleville-en-Beaujolais : 169 kms**
Passage au Col de Crie et Avenas en milieu de journée.

Etat Civil de Deux-Grosnes

Du 1^{er} décembre 2021 au 31 décembre 2022

NAISSANCES

Avenas

07/09/2022. .MEGARD Malone
05/11ACHARD Jules, Thibaud,
Alexandre

Monsols

17/12/2021 . .GARCIA Eulalie Elodie
06/01/2022. .GRANDJEAN Rose
19/01AYNÈS Léandre Jacques René
29/06PIRES DE SA Timéo
08/07CADILLON Clarisse
09/07SAÏGHI Rania Jade Vittoria
02/09PIRES DE SA Léo
05/10HANSROMANET Emmy Elia Anaïs

MARIAGES

Avenas

05/08/2022 BERNIER Raphaël, Jean-Sébastien, Pierre et COMBIER Solenne
13/08 CATTANEO Vincent, Jérôme et GUIGNIER Adeline

Monsols

04/06/2022 GARNIER Jessy et REMUET Laurène Cindy Karell

Saint-Christophe

27/05/2022 GONIN Christian et CHAMPAGNON Annie
09/07 BOURGEON Olivier et MARTIN Pascaline

Trades

11/06/2022 CHASSAGNE Rémi et LONGÈRE Lory-Anne, Gisèle Colette

DÉCÈS

Monsols

03/02/2022 DUCROT René
29/03 AUFRANC Jean Joseph
29/05 GENTELET Jean Paul René
16/07 COLLE Monique Jeanne, épouse VIALLE
09/09 BARRAUD Monique Raymonde, Veuve JAFFRE
10/09 BOUCAUD Aurélien Jean-Yves
20/09 SARACINO Felice
26/10 GOBET Andréa Félicie, Veuve FOREST
03/12 BASSET Marie-Thérèse Hélène, Veuve DARGAUD

Ouroux

28/01/2022 CANQUELAIN Philippe Jacques Emile
21/02 FÉRET Henriette Flore Andrée, Veuve BAUDELLOT
20/03 PETIT-PIERRE Marcel, Jean, Etienne
04/12 GUIGNIER André Claude
30/12 DEMIA Jacqueline Andrée, Veuve DEGABRIEL

Saint-Christophe

17/02/2022 BERTHIAUD Michèle Germaine, Veuve GEBHARDT

Saint-Jacques-des-Arrêts

11/01/2022 VINCENT Louise Madeleine, épouse GEOFFRAY

Nous prions les familles d'excuser l'absence de la mention d'une naissance, d'un mariage ou d'un décès d'un parent survenu au cours de cette période et dont nous n'aurions pas eu connaissance.

Les numéros d'urgence à connaître depuis Deux-Grosnes

Numéros d'urgence nationaux et pour le département du Rhône. Ils permettent de joindre gratuitement les secours 24h/24.

Qui appeler ?

Le 15 Samu

Urgence médicale

- pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale (malaise, coma, hémorragie, douleur thoracique, difficultés respiratoires, brûlure, intoxication...);
- ou pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier...).

Le 17 Gendarmerie

Signaler une infraction

- pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police ou de la gendarmerie (violences, agression, vol à l'arraché, cambriolage...).

Le 18 Pompiers

Situation de péril ou accident

- pour signaler une situation de péril ;
- ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide (incendie, fuite de gaz, risque d'effondrement, brûlure, électrocution, accident de la route...).

Le 114 Urgence pour les personnes sourdes et malentendantes

- si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par SMS, tchat, visio.

Source : Secrétariat général du Gouvernement et Direction de l'information légale et administrative (DILA).

HORAIRES D'OUVERTURE de nos mairies annexes

Depuis le 1^{er} février 2023, le secrétariat de la mairie annexe
de Monsols est fermé le samedi matin.



Lundi	Trades	de 9h00 à 11h45
	Avenas	de 15h00 à 17h45
	Monsols	de 15h00 à 17h45
Mardi	Monsols	de 9h00 à 11h45
	Ouroux	de 15h00 à 17h45
Mercredi	Monsols	de 9h00 à 11h45
Jeudi	Saint-Christophe	de 9h00 à 11h45
	Saint-Mamert	de 9h00 à 11h45
Vendredi	Monsols	de 15h00 à 17h45
	Ouroux	de 9h00 à 11h45
	St-Jacques-des-Arrêts	de 15h00 à 17h45

Numéros de téléphone des secrétariats de mairie

Avenas : 04 74 69 91 28

Monsols : 04 74 04 70 39

Ouroux : 04 74 04 61 87

Saint-Christophe : 04 74 04 72 19

Saint-Jacques-des-Arrêts : 04 74 04 61 60

Saint-Mamert : 04 74 04 62 52

Trades : 04 74 04 62 62

Service Urbanisme : 04 74 04 70 99

E-mail : mairie@deux-grosnes.fr

www.deux-grosnes.fr

Trions nos déchets

Depuis un an désormais, le tri est devenu plus simple : tous vos emballages se trient. Mais savez-vous pourquoi il est nécessaire que chacun joue le jeu ?

Trier permet le recyclage de la majorité des emballages, ce qui contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), mais aussi à économiser les matières premières. Trier permet aussi de réduire

les coûts des collectivités, en réduisant le volume des déchets incinérés, qui coûtent plus cher que les déchets triés. Enfin, le tri est également un vecteur de création de filières, et donc d'emplois.

Voici donc les gestes à adopter au quotidien pour bien trier :



LES ASTUCES POUR BIEN TRIER !



Pourquoi ces gestes sont importants ?

■ **Les déchets imbriqués**, une fois arrivés dans le centre de tri, ne seront pas recyclés puisque les machines ne vont pas réussir à les séparer. Il faut donc déposer les emballages bien en vrac, et pas non plus en sac fermé, pour que chaque déchet soit reconnu par les machines de tri et puisse ensuite partir sur la bonne chaîne de recyclage.

■ **Les emballages doivent être bien vidés de leur contenu**, mais pas besoin de les laver ! Le centre de recyclage est équipé pour le lavage des matières. Les laver avant à la maison est inutile, et gaspille de l'eau.

■ Le centre de tri est équipé de divers outils pour trier les différentes matières, mais aussi de chaînes de tri manuel avec des agents qui retient les déchets. Cela permet de bien séparer les matières pour un recyclage optimal. Pour faciliter ce tri, il est nécessaire en amont, lorsque le tri est fait à la maison, de **bien séparer les emballages : enlever les opercules des barquettes ou des pots de yaourts, ne pas laisser les plastiques dans la cartonnnette** comme une boîte de céréales par exemple. Bien séparer chaque matière et chaque déchet.

■ Il s'agit bien de **déposer uniquement des emballages dans le conteneur de tri, et non pas des objets**. Les matières utilisées n'ont pas les même propriétés, et ne seront pas recyclées de la même manière. Tous les emballages, oui, mais les objets non. Les petits objets en plastique ou en métal comme un cintre, une brosse à dent, un rasoir jetable iront aux ordures ménagères. Les gros objets en plastique ou en métal comme un jouet abîmé, un vélo, un article de sport, sont à déposer en déchèterie. ●

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :

www.ccsb-saonebeaujolais.fr

Vous pouvez contacter le service Gestion des déchets de la CCSB par mail à :

dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr

et par téléphone au **04 74 66 18 24** (services techniques).



Les **bébé**s de la 2 d'Avenas, Ouroux et Saint-Mamert

Dimanche 12 mars l'association des Classe en 2 d'Avenas, Ouroux et Saint-Mamert honorait les bébés nés en 2022 à la Maison Chuzeville de Saint-Mamert.

Pas moins de 8 bébés étaient présents ou représentés, car Méline en photo dans le groupe dans les mains de son papy est actuellement à la Réunion. Un maillot avec leur nom leur était offert avec un gibus et une cocarde.

Merci aux parents d'avoir accompagné Sarah, Violette, Maéva, Léandre, Zoé, Julia et Eli qui sauront faire perdurer cette belle fête des conscrits qui anime nos villages chaque année ! ■

Trades et son Relais du Vieux Moulin

Dans un restaurant qui a fait peau neuve, c'est une jeune équipe, au service et en cuisine, qui vous accueille pour vous faire déguster les spécialités du Chef David.



C'est dans une superbe salle, lumineuse, avec une excellente acoustique, qu'avec plaisir l'on se met à table pour partager un moment de convivialité accompagné d'un excellent choix de vins.

La pièce du bas avec sa pierre à huile et son four à bois, le bar et sa terrasse et sa vue sur la zone de loisirs et la Grosne, le décor est planté pour vous faire partager un excellent moment ! ■

Vous avez un animal ? **Vous l'aimez ?** **Faites-le aimer par tous**

Rappel sur les animaux en divagation

Cet article rappelle les devoirs de chacun vis-à-vis des animaux errants sur notre commune ou en état de divagation. Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

Mesures de police à l'égard des chiens et chats

L'article L.211-22 du Code rural indique que « Les maires prennent toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et des chats. Ils peuvent ordonner que ces animaux soient tenus en laisse et que les chiens soient muselés. Ils prescrivent que les chiens et les chats errants et tous ceux qui seraient saisis sur le territoire de la commune sont conduits à la fourrière. »

L'article L.211-27 spécifie que « Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire



ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L.212-10, préalablement à leur relâcher dans ces mêmes lieux. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association. »

Infos pratiques

Vous trouverez en mairie un formulaire à remplir lors de la capture d'un chat.

Nous pourrions ainsi déposer le chat auprès de la SPA de Brignais avec laquelle nous avons signé une convention.

La prise en charge des chiens et des chats

Chaque commune doit disposer d'une fourrière communale ou intercommunale apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation.

Si l'animal possède une identification, le gestionnaire de la fourrière doit tout mettre en œuvre pour retrouver le propriétaire et ce dernier doit payer les frais de garde lors de la restitution.

Attention au délai très court de 8 jours au bout duquel l'animal est considéré comme abandonné et remis, après accord d'un vétérinaire, à une association si le département est considéré comme non infecté par la rage, dans le cas contraire l'animal sera euthanasié.